Participez gratuitement à la
LOTERIE NATIONALE
en réclamant le billet qui vous est offert gracieusement pour chaque verre de *Crescendo* le meilleur et le plus sain des apéritifs anisés.
Vous pouvez gagner
2.500 FRANCS
La Crescendo - Pantin - Seine
9094

ASSASSINAT D'UN OFFICIER FRANÇAIS PRÈS D'ORAN

Un lieutenant du groupe du capitaine Henry se rendait de Tagoustat à Midelt en camionnette, afin d'effectuer un paiement aux fournisseurs, lorsqu'il a été attaqué par plusieurs maraudeurs, qui l'ont tué, blessant, d'autre part, le graisseur de la voiture.

Seul, le chauffeur a réussi à s'enfuir et à rejoindre le poste, où il a donné l'alarme. L'officier était porteur d'une vingtaine de mille francs, dont les rôdeurs se sont emparés.

Victime de l'Amour

Pour plaire à une jolie fille de la race des Poux, un jeune Pou goûte à la Marie-Rose ; il tomba raide mort. Pour tuer les Poux, vite et sans danger, employez la Marie-Rose, liquide végétal parfumé. 3 fr. 50 le flacon. Pharmacies, Herb.
9039

UN DON FRANÇAIS AUX VICTIMES DE LA CATASTROPHE DE PATURAGES

Le gouvernement français vient d'aviser M. Paul Claudel, ambassadeur de France à Bruxelles, qu'il mettait à sa disposition une somme de 50.000 francs pour être distribués aux familles des mineurs, victimes de la catastrophe de Paturages.

M. DORIOT EXCLU DU PARTI COMMUNISTE

La conférence nationale, convoquée, à Ivry par le parti communiste, après avoir entendu M. Maurice Thorez, secrétaire général, a voté à l'unanimité, une motion invitant le comité central à prononcer l'exclusion de M. Jacques Doriot, maire et député de Saint-Denis.

D'une façon générale, les bolcheviks reprochent au député de la Seine d'avoir soutenu et appliqué une politique qui s'éloigne sensiblement de la ligne moscoutaire orthodoxe, notamment en ce qui concerne le front unique contre le fascisme.

Une ennuyée. Si les fraises vous donnent de l'urticaire, mélangez-les au Yoghourt Crème Lactella, c'est exquis.
102

POUR LE CONGRÈS DE REIMS DES TRÉPANÉS ET BLESSÉS DE LA TÊTE

La Fédération Nationale des Trépanés et Blessés de la Tête tiendra son congrès annuel à Reims, les 13, 14 et 15 juillet, sous la présidence de M. Rivollet, ministre des Pensions, assisté de nombreuses personnalités.

Les anciens combattants et leur famille qui désireraient se rendre à Reims, profiteront de la réduction de 50 % sur les réseaux de 8 au 20 juillet ainsi que des excursions en autocars, à prix très réduits.

Adresser toute demande de renseignements au Secrétariat général du Congrès, Brasserie du Lion de Belfort, place Drouet-d'Erlon, à Reims (Marne). Joindre un timbre pour réponse.

Une Pastille Ricqlès...
Quelle finesse !...
et quelle fraîcheur !
9121

LES TECHNICIENS AU 32e CONCOURS LÉPINE

Le 32e concours Lépine, qui doit ouvrir à Paris (Porte de Versailles), du 31 août au 8 octobre prochain, réserve à nouveau une place prépondérante à la technique : il a essentiellement pour but d'encourager et de récompenser toutes les initiatives, si humbles soient-elles, isolées ou inconnues.

Les intéressés doivent — pour tous renseignements et inscription — écrire dès maintenant au commissariat général du Concours Lépine, 12, rue des Filles du Calvaire, à Paris (3e).

Un Curé parisien tué dans un accident d'auto

Mardi soir, vers 18 heures, un accident d'automobile s'est produit au carrefour de la Demi-Lune, à 2 kilomètres de Lannemezan. Une automobile venant de la direction de Toulouse, est entrée en collision avec une autre automobile venant de Castelnau-Magnoac et se dirigeant vers Arreau.

Le choc a été très violent. L'un des occupants de la seconde voiture, M. le chanoine Courbé, âgé de 58 ans, curé de l'église St-Ferdinand-des-Ternes, à Paris, a été tué sur le coup. Sa sœur, Mlle Courbé, 35 ans, a été très grièvement blessée. Le chauffeur, M. Pierre Paradis, de Paris, a été également blessé. Le corps du chanoine Courbé a été déposé au presbytère de Lannemezan.

Les deux blessés ont été transportés à l'Hôpital de Tarbes. Le chanoine Courbé était le frère de Mgr Courbé, vicaire général du diocèse de Paris, directeur de l'Action Catholique.

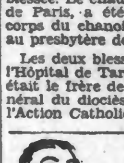
L'ANTÉSITE
calme la soif et laisse à la bouche une sensation de fraîcheur exquise.
le flacon pour 30 litres 4 fr. Pharmaciens, Epiciers, Herb..
9500

GRAVES BAGARRES POLITIQUES A MENTON

Les Jeunesses patriotes avaient organisé une réunion de propagande dans la salle de l'ancien Casino de Menton. A l'heure prévue pour l'assemblée, trois cents auditeurs, dont 250 venus en autocars de Nice, se pressaient dans la salle. La réunion elle-même se passa sans incidents, les assistants ayant été convoqués sur invitation.

Pendant la conférence, de gros paquets de contre-manifestants appartenant au Front commun s'étaient groupés aux environs de l'ancien Casino et, à la sortie de la réunion, une collision eut lieu entre les contre-manifestants et les auditeurs, collision au cours de laquelle sept coups de revolver furent tirés.

Un contre-manifestant, M. Antoine Fissore, 32 ans, employé de commerce, domicilié à Menton, fut assez grièvement blessé au bras droit.

D'autre part, M. André Giudicelli, 40 ans, professeur au Collège de Menton, et qui faisait partie des Jeunesses Patriotes, fut blessé à la tête et aux mains par des pierres.

La police intervint au cours de la bagarre. Elle réussit à dégager la voie publique, mais les manifestants se regroupant, se portèrent vers les locaux du commissariat de police, qu'ils lapidèrent pendant quelques instants, brisant tous les carreaux des portes vitrées du local municipal.

La police et les gendarmes continuèrent tard dans la nuit à dégager les abords de la Mairie.

PARTICIPEZ AU GRAND CONCOURS
du Fromage « MON CHÉRY »
1 AUTO A GAGNER
9238

CHEMIN DE FER DU NORD

Un jour à la Mer, à Dunkerque (Malo-les-Bains)

Les dimanches 8 juillet, 5 et 26 août 1934, la Compagnie du Chemin de fer du Nord mettra en marche un train d'excursion à prix réduits, 2e et 3e classes, au départ de Laon, La Fère, Tergnier, Montescourt, Essigny-le-Grand, Saint-Quentin, Essigny-le-Petit, Fresnoy-le-Grand, Bohain, Busigny, Bertry, Caudry, Cattenières, Iwuy, Bouchain, Lourches, Somain, Cambrai, Sancourt, Aubigny-au-Bac, Arleux, Cantin, Sin-le-Noble et Douai pour Dunkerque (plage de Malo-les-Bains, aller et retour dans la même journée.

Les billets d'excursion aller et retour pris au plus tard la veille du départ avant 18 heures, comporteront une réduction allant jusqu'à 60 %, les billets pris le jour du départ ou la veille après 18 h., bénéficieront d'une remise allant jusqu'à 55 %.

Ces billets seront valables exclusivement dans les trains d'excursion ou de correspondance désignés et seulement pour les points de départ et de destination qu'ils indiqueront. Ils ne donneront droit qu'au transport des bagages à la main d'un volume assez réduit. Par exception, les bicyclettes et les voitures d'enfants, de malades ou de blessés seront acceptées à l'enregistrement comme bagages.

Pour les prix et horaires consulter les affiches apposées dans les gares ci-dessus indiquées.

LES SPORTS

Le vainqueur du « XIe Grand Critérium » Rémy Decroix est venu nous rendre visite

De gauche à droite : *Rémy DECROIX, M. RAVET et Jules PYNCKETT*

Ce fut une agréable surprise d'avoir, hier matin, la visite du vainqueur de notre « XIe Grand Critérium », Rémy Decroix. Il était accompagné de son inséparable camarade, Pynckett, une autre vedette du V.C. Tourquennois. M. Ravet, le sympathique représentant de « Peugeot » était du même voyage et, en excellent cicerone, il nous présenta les deux rudes gaillards.

Avec un sourire de satisfaction, cela se conçoit, Rémy Decroix nous fit part de sa joie immense d'avoir inscrit son nom à un palmarès aussi glorieux et surtout d'avoir remporté la plus belle épreuve régionale de l'année.

Il est incontestable, a-t-il déclaré, que votre « Critérium » est une course type, une course classique dont la réputation est particulièrement solide. Décrocher la timbale après une semblable randonnée, c'est affirmer des qualités de routier que nul ne peut contester. Et je suis particulièrement fier d'avoir gagné la « plus belle » entre les « belles ».

Et de fait, comme nous l'avons souligné dans le compte rendu, lundi matin, Rémy Decroix fut, ce 24 juin, une vedette dans toute la splendeur du terme.

Cette visite extrêmement rapide, car nos deux gars partaient pour accomplir leur entraînement quotidien, se termina par le traditionnel cliché photographique qui laissera une empreinte de plus du succès magnifique de Rémy Decroix.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DES SOCIÉTÉS DE L'U. S. S. G. T. A LENS

C'est le dimanche 8 juillet qu'aura lieu à Lens le championnat de France sur route de l'U.S.S.G.T. Cette course organisée par l'U.S.S.G.T. Lensoise est ouverte à tous les clubs affiliés à la Fédération.

Elle se disputera par équipes de cinq coureurs contre la montre, trois coureurs comptant seulement pour le classement par addition de leur temps. Les clubs peuvent engager autant d'équipes qu'ils en possèdent et qu'ils le désirent.

Voici l'itinéraire : Lens, Lille, Douai, Lens, soit 85 kil. environ avec arrivée sur piste au stade de l'avenue de Liévin à Lens. Les engagements (20 fr. par équipes) sont reçus dès maintenant chez G. Boulaingues, avenue de Liévin, à Lens.

LE BREVET DES 100 KM

Les concurrents inscrits pour le brevet cycliste des 100 kil. du 1er juillet, sont invités à prendre note que la remise des brassards commencera à 13 h. au Café Saint-Maur, 269, boulevard de la République, à La Madeleine (grand boulevard Lille-Roubaix). Le premier départ sera donné à 15 h. 30, même endroit et de minute en minute sera donné le départ aux concurrents.

La Commission militaire de l'U.V.F. rappelle l'itinéraire : La Madeleine, Lille, Armentières, Bailleul, Cassel. Contrôles volants et secrets sur tout le parcours. Retour par la même route et chronométrage final au Café Saint-Maur. Le brevet des 100 kil. n'est pas une course, la distance étant à parcourir en 5 heures maximum et aucun classement n'étant effectué. Tous les candidats ayant parcouru les 100 kil. en moins de 5 heures recevront gratuitement l'insigne de routier breveté et le certificat de leur performance (distance et temps). Peuvent prendre part à ce brevet tous les cyclistes âgés de plus de 16 ans, licenciés ou non de l'U.V.F.. Engagements chez M. Milleville, 42, rue Nationale, Lille (Droit : 5 fr. par concurrent).

TENNIS

LE TOURNOI DE WIMBLEDON

Voici les résultats enregistrés au cours de la troisième journée :

Simples messieurs (3e tour). — Von Cramm (Allemagne) bat E.D. Andrews (Nouvelle Zélande) par 8-1, 6-4, 6-4 ; H.C. Hopman (Australie) bat André Merlin (France), 7-5, 6-2, 6-2 ; H.W. Austin (Angleterre) bat D.P. Turnbull (Australie), 6-1, 6-4, 6-3 ; Jack Crawford (Australie) bat I.G. Collins (Grande-Bretagne), 0-6, 6-2, 6-0, 6-1.

Simples dames (2e tour). — Miss H.C. Hopman (Australie, bat miss Virginia Rice (E.U.) 6-4, 10-8 ; miss Caroline BVabcock (E.U.) bat Mlle Rosambert (France), 7-5, 6-2 ; Mme Howard Metaxa (Grande-Bretagne) bat Mme Heatcroft (Grande-Bretagne), 6-4, 6-1 ; miss Sarah Palfrey (E.U.-. bat miss E.M. Dearman (Grande-Bretagne), par 6-3, 6-2 ; Mme Mathieu (France) bat miss P.L.F. Thomson (Grande-Bretagne), par 6-0, 6-2; miss D. Round (Angleterre), bat miss V. Montgomery (Angleterre), par 6-0, 6-1 ; Mme Henrotin (France), bat Mlle L. Valerio (Italie), par 6-3, 6-4; Mlle J.Goldschmidt (France) bat miss W.A. Thomas (Angleterre), 6-4, 6-0 ; Mme H. Sperling (Danemark) bat Mme A.R. Chamberlain (Angleterre-, 6-4, 8-6.

Doubles messieurs (1er tour). — F.X. Shields (Etats-Unis) et N.S. Sharpe (Grande-Bretagne), battent G.H. Knottenbelt et G. Leembrugger (Hollande), par 6-4, 6-0, 6-2.

LE CRITÉRIUM INDIVIDUEL DE FRANCE A DÉBUTÉ HIER

Hier sur les courts annexes du Stade Roland Garros, a commencé le Critérium individuel de France de tennis qui mettait aux prises les meilleurs joueurs de seconde catégorie des diverses régions françaises. Voici les résultats :

Simples messieurs, 1er tour. — Mariani bat Edmond Blanc, 9-7, 2-6, 6-6 ; Batonni bat Leroy, 6-3, 6-2 ; Hanappler (Bordeaux) bat G. Dufour (Lyon), 16-14, 2-6, 6-1 ; Vieillard bat H. Morel-Deville, 6-2, 6-2 ; Destremau bat Weiss, 7-5, 4-6, 6-2 ; J. Jamain bat Pelizza (Pau), 6-1, 6-3 ; J. Lesreton (Le Mans), bat Guery (Grenoble), 6-2, 6-4 ; Leven bat Arago, 8-6, 6-4 ; J. Sanglier bat C. Castein Nantes), 6-3, 6-0 ; Gourovitch bat P. Pasmenard (Caen), 7-5, 2-6, 6-4 ; L. Chevalier (Montpellier), bat Ph. Morel-Deville, 6-2, 6-0. Benotti (Lille), bat Robin (Lyon), 2-6, 6-3, 6-2 ; M. Tenaille bat A. Huchet (Bretagne), 6-2, 7-5 ; Hosquier bat Papillon, 6-3, 7-5 ; Lecointre bat Pierl (Charentes), 3-6, 6-1, 6-1 ; Michel bat Forget, 8-6, 9-7 ; Breuvart (Roubaix), bat de L'Epine, 3-6, 6-2, 6-3 ; Rimet bat Moreau (Lille), 6-3, 9-7.

Deuxième tour. — R. Billaudot bat Longanay, 6-3, 6-3 ; P. Chevalier (Bordeaux-, bat Hanappier (Bordeaux), 6-4, 6-2 ; Destremau bat Vieillard, 6-1, 6-2 ; J. Jamain bat Lebreton (Le Mans), 6-3, 6-3 ; Leven bat J. Sanglier, 6-2, 4-6, 6-3 ; F. Merlin bat Tenaille, 6-1, 6-6, 6-1.

SPORTS FÉMININS

LES CHAMPIONNATS DE FÉMINA SPORTS A MOUVAUX

Voici les résultats du Championnat du Club.

Catégorie Seniors : 100 m., 1. Lepers, 2. Delaporte, 3. Menu, 4. Pattyn ; Poids : 1. Lamarque, 2. Lepers, 3. Delaporte, 4. Menu — Hauteur : 1. Lamarque, 2. Menu, 3. Delaporte et Lepers. — Javelot : 1. Delaporte, 2. Lamarque, 3. Lepers, 4. Pattyn. — Longueur : 1. Lamarque, 2. Lepers, 3. 3. Delaporte, 4. Menu. — Disque : 1. Lepers, 2. Lamarque. Pattyn. 4. Delaporte.

Catégorie Cadettes. — 60 m. : 1. Deconninck, 2. Wanaverbecque, 3. Terry P., 4. Desmet. — Poids : 1. Desmet, 2. Deconinck, 3. Terry P., 4. Terry J. — Hauteur : 1. Deconinck, 2. Terry P., 4. Terry J. — Longueur : 1. Deconinck, 2. Terry P., 3. Wanaverbecque, 4. Terry J. — Disque : 1. Deconinck, 2. Desmet, 3. Terry P.

Catégorie fillettes. — 40 m. : 1. Cahidon, 2. Leman, 3. Palandre, 4. Masurel, 5. Legrand, 6. Steux, 7. Verbecque. — Longueur : 1. Cohidon, 2. Masurel, 3. Palandre, 4. Steux, 5. Legrand, 6. Leman, 7. Verbecque. — Poids : 1. Cohidon, 2. Palandre, 3. Legrand, 4. Masurel, 5. Steux, 6. Leman, 7. Verbecque. — Hauteur : 1. Cohidon, 2. Palandre, 3. Legrand et Masurel, 5. Verbecque, 6. Steux, 7. Leman.

HIPPISME

LES COURSES D'HIER AU TREMBLAY

PREMIERE COURSE. — 1. Tonnencourt (J. Harper) ; 2. Menestrel (W. Mc Kenzie) ; 3. La Rochelle (A.F. Robin). — G. 17.00 ; pl. 7.50 ; 23.00 ; 10.50. — Pas couru : Livaro, Sequi, Epicurus, Santa China.

DEUXIEME COURSE. — 1. Stargote (G. Vatard) ; 2. Island Lassie (A. Beauparlant) ; 3. Camélia (P. Villecourt). — G. 36.50 ; pl. 13.50 ; 15.50 ; 14.00. — Pas couru : Canathos, Gladys, Timbale, Dionysios, Carigay, Poudre de Riz II.

TROISIEME COURSE. — 1. Astaire (A.J. Russell) ; 2. Tracer (C.H. Semblat) 3. Ctrante (C. Carratt). — G. 87.00 pl. 20.00 ; 8.50 ; 12.00. — Pas couru : Eraples, Myrode, Freedom, Lucilla, Grelot, Rusé Compère, Justiniana, Kalanka, Marmara, Chistous.

QUATRIEME COURSE. — 1. Quai d'Orsay (G. Delaurie) ; 2. Duramo (C.H. Semblat) ; 3. Antarès (R. Brethes). — G. 10.50 ; pl. 7.50 ; 15.50 ; 20.00. — Pas couru : Médrano, Grand Lama, Le Parthe.

CINQUIEME COURSE. — 1. Comilon (D. Torterolo) ; 2. Armonate (C. Bouillon) ; 3. Spinaway (C.H. Semblat). — G. 10.00 ; pl. 6.00 ; 9.50 ; 11.00. — Pas couru : Matelot, Saint-Auvent, Messaouda, Rose Reine, Cilandine.

SIXIEME COURSE. — 1. Fair Boy (R. Tondu) ; 2. Mirabeau (D. Jaffeux) ; 3. Maxime (T. Brooks). — G. 180 ; pl. 52.00 12.50 ; 64.50. — Pas couru : Chrysler, Louvard, Pistouile.

GRATIS
AUX MALADES DÉSESPÉRÉS
Aucun espoir de guérir me guide. Je suis incapable de transiger avec la vérité et j'ai toujours considéré l'horreur du mensonge.
Je désire tout simplement venir en aide à ceux qui souffrent sans espoir de guérison et prouver ma reconnaissance et ma gratitude au médecin qui habite un pays voisin et qui m'a sauvé lorsque j'ai eu le bonheur de m'adresser à lui.
Je ne demande rien, ni timbres pour la réponse, ni enveloppe affranchie. Simplement le nom et l'adresse du malade écrits lisiblement afin que celui-ci puisse recevoir les renseignements nécessaires.
Voici la lettre que j'ai écrite à mon sauveur :
Monsieur le Docteur,
Je tiens à vous exprimer toute ma reconnaissance, doublée d'une profonde gratitude, pour l'éminent service que vous m'avez rendu par l'usage de votre appareil électro-galvanique. Je souffrais depuis plus de 40 ans et souvent d'une façon intolérable et tous les traitements, même prescrits par certaines sommités médicales, avaient échoué. Aussi en étais-je réduit au dernier degré de la prostration physique et morale, au découragement et à la neurasthénie.
C'est alors que j'ai eu l'heureuse idée de m'adresser à vous et de suivre vos conseils.
Au bout de quelques semaines, les douleurs insoutenables disparurent comme par enchantement, plus de gaz, d'acidité, de sensations de brûlures, etc... Les forces revinrent rapidement en même temps que l'appétit et le sommeil, et le moral, dégagé des idées sombres, me permit de reprendre goût à l'existence.
C'est pourquoi, Monsieur le Docteur, vous pourriez, le cas échéant, faire de ma lettre l'usage que vous voudrez auprès de n'importe quel malade qui hésiterait à mettre votre traitement en pratique.
Monsieur Edouard METIER,
Instituteur retraité,
31 bis, rue de la Montagne, Nantes (L.-Inf.)
Signature légalisée par le maire de Segré.

COURSES DU CROISÉ-LAROCHE

LA RÉUNION DU DIMANCHE 1er JUILLET

CHEVAUX ENGAGÉS

1re Course — PRIX RADAMES
plat, 2.000 mètres, 7.000 francs

PROPRIÉTAIRES	CHEVAUX	
A. Bultinck	Walked Over	56 ½
P. Pantall	Vincennes	»
Math. Pantall	Tsadoula	55 ½
L. Dewailly	Le Marboré III	52 k.
R. Wattine	Serrano	»
Math. Pantall	Jaffa	50 ½
P. Raviart	Gloria Mundi	»

7 produits restent engagés.

2e Course — PRIX DU CAMBRÉSIS
trot attelé, 2.800 m., 5.800 francs

Mme M. Monnier	Impératrice IV	2775
— de —	Ineffable	»
P. Jadoul	Indian Volo	»
P. Vanhecke	Isotta	»
— de —	Impérie	»
P. Verkindère	Intriguante II	»
J. Vroone	Grace Taylor	2800
Mme J. Messéan	Impétueux IV	»
Mme Olry-Roederer	Ivry-la-Bataille	»
L. Verva	Isole d'Or	»
K. Steyaert	Harley B	2825
M. Clincke	Emilie	»
R. Jehenne	Ita Est III	»
S. Vandromme	Gemmi	»
L. Castel	Fox Trott II	»
M. Hardelin	Guénola	»
R. Roger	Impérieuse B	2850
Mme M. Larivière	Hérelle	»

18 produits restent engagés.

3e Course — PRIX DU CHEMIN DE FER DU NORD, plat, 2.100 m., 10.000 fr.

P. Pantall	Vincennes	58 ½
A. Bultinck	Ilus	58 k.
Math. Pantall	Tesca	56 ½
— de —	Tsadoula	54 ½
Jean Stern	L'Habit Neuf	51 k.
R. Wattine	Serrano	»
G. Eymard	Lacune	49 ½
P. Raviart	Mouny	»

8 produits restent engagés.

4e Course — PRIX DE MADRID
intern., trot monté, 2.500 m., 5.000 francs

M. Dewulf	Mirabeau	2500
R. Roger	Hector V	»
E. Vandekerkhove	Frère d'Armes	2525
L. Delannoy	Gas du Nord	2550
P. Jadoul	Black Gold	»
M. Clincke	Fil de Jute	»
A. Butti	Etrépagny	»
R. Rogiers	Dernier Cri II	»
L. Snoeck	Fromentières	2575
H. Bals	Condé-sur-Sarthe	»
V. Samyn	George Todd	»
G. Vermeulen	Icône	2600
Mme Olry-Roederer	Hernani III	»

13 produits restent engagés.

5e Course — PRIX VOLONTÉ
steeple-chase pour chevaux de selle, poids moyen et lourd, 3.700 m., 10.500 fr.

A. Richer	Damoiselle IV	78 k.
R. Hyde	Elastic	74 »
L. Tacquet	Fantasia II	73 »
A. Brohier	Royale Harlock	70 »
R. de la Moissonnière	Horns II	»
A. Pollet-Ternynck	Geisha	»
R. Hivert	Marris	66 k.
Vicomte de Prémont	Eckmühl	65 »

8 produits restent engagés.

6e Course — PRIX DU SYNDICAT DES ELEVEURS, trot attelé, 2.500 m., 5.000 fr.

P. Vanhecke	Javanaise	2450
P. Jadoul	Harry P	2500
Mme M. Larivière	Hérelle	»
R. Roger	Impérieuse B	»
K. Steyaert	Habra	2525
P. Jadoul	Gy Gy Watts	»
M. Clincke	Gueule de Lion	»
A. Butti	Grouette	»
F. Guillain	Isadora	»
P. Vanhecke	Hélène Belwin	»
A. Antoine	Harragoise	»
L. Delannoy	Gergny	2550
L. Duriez	Hermine VI	»
Mme Olry-Roederer	Inkermann	»
L. Robeaux	Grand Duc	»

15 produits restent engagés.

⁂

N. B. — Au cours de la réunion, la Fanfare de Mons-en-Barœul (60 exécutants) se fera entendre en intermèdes.

D'autre part, la jument « Péluiance », à M. Karel Steyaert, qui a trotté les 1.609 mètres, en Amérique, sur le pied de 1' 17 9/10, fera une tentative de record sur 1.000 mètres.

LE CALENDRIER DES COURSES POUR LE MOIS DE JUILLET

Du calendrier sportif des Sociétés de Courses du Nord, Pas-de-Calais, Somme et Aisne, saison 1934, que nous avons publié dans nos éditions des 17 et 29 janvier dernier, nous nous faisons un plaisir d'extraire, à l'intention des turfistes de la région, les réunions de courses prévues pour le mois de JUILLET :

Dimanche 1er juillet. — Au Croisé-Laroche, à Wallers, Béthune, Lson et Amiens.

Dimanche 8 juillet. — Croisé-Laroche, Le Touquet-Paris-Plage, Saint-Pol-sur-Ternoise et La Capelle.

Samedi 14 juillet. — Croisé-Laroche (20e et dernière réunion de la 1re période ; fermeture annuelle ; réouverture le 2 septembre).

Dimanche 15 juillet. — Le Touquet-Paris-Plage et Pont d'Ardres.

Dimanche 22 juillet. — Le Touquet-Paris-Plage et Abbeville.

Dimanche 29 juillet. — Le Touquet-Paris-Plage et Calais.

LE GRAND PRIX DE L'UNION COMMERCIALE A NŒUX-LES-MINES

Le Vélo-Club Nœuxois organise le dimanche 29 juillet, avec le concours de M. Leroy-Merlin et de l'Union Commerciale, une course cycliste sur le parcours suivant : Nœux, Sains-en-Gohelle, Hersin-Coupigny, Barlin, Haillicourt, Bruay (Quatre-Chemins), Labuissière, Heudigneul, Fouquières, Béthune et Nœux-les-Mines, à couvrir trois fois, soit 70 kilomètres.

Cette épreuve est départementale. Elle est réservée aux coureurs licenciés de l'U.V.F., aspirants et indépendants 4e catégorie et débutants du Pas-de-Calais.

Elle est dotée de 600 fr. de prix dont 120 au 1er, 90 au 2e, 75 au 3e, etc... De nombreuses primes seront offertes sur tout le parcours.

Les engagements, dont le droit est de 4 fr. (dossards compris), sont reçus au siège du V.C.N., café Leleu, rue Nationale, à Nœux-les-Mines.

COUREURS, PASSEZ A LA CAISSE

Les coureurs dont les noms suivent sont invités à passer au Café Michel, place Rihour, Lille, pour toucher leurs prix du Grand Prix Reims.

Au classement général : Cardon, Vandenberghe, Cacheux, R. Depoorter, Tamone, Legrand, Salembier, Lenne, Lemaire, Mistriam, Dutholt, Dubois Edmond, Annoot, Neffe et Delmer. — Aux 4e catégories : Dutholt, Mourier, Hasron, Bocquet, Duchêne. — Aux débutants : Selosse, Leclercq, Dewels, Reinher.

L'ARRIVÉE DU TOUR DE FRANCE AU CROISÉ-LAROCHE

Voici la liste des coureurs qui participeront aux épreuves figurant au programme élaboré à l'occasion de l'arrivée de la première étape du Tour de France : Alexandre, Boutten, Browaysa, Banasack, Blin, Catteuw, Cardon, Debruyckère, Demay, De Volder, Depoortère, Flamant, Fölcke, Haccart, Legrand, Lemay, Lièvens, Lemoureux, Lengagne, Lespilier, Malbranco, Malfoy, Meyaman, Napierala, Oplinus, Masure, Place, Savoye, Salembier, Bertin, Tamone, Tirlynck, Vast, Vano, Vanderdonck, Vandepitte, Walkens, Cacheux, Gluck. Remplaçants : Christiaens, Porré, Procureur, Notteau, Maes, Denys, Janssens, Lemaire, Mahut, Desmet.

Pour le match franco-belge en poursuite, voici la composition des équipes :

Equipe belge : Walkens, V.C.N. ; Malbrech, C.C.S.M. ; Oplimus, H.S.L. ; Catteuw, H.S.L. ; Meysman, V.C.N.. Remplaçants : Masure, C.C.S.M. et Lièvens, V.C.N.

Equipe française : Lemay, V.C.T. ; Deportère, O.L. ; Flamant, C.C.S.M.; Debruyckère, H.S.L. ; Blin, V.C.N. Remplaçants : Vasst, H.S.L. ; Lengagne, C.C.A.

L'ÉQUIPE ITALIENNE DU « TOUR »

Les journaux critiquent sévèrement la décision prise par la Fédération cycliste italienne d'exclure Camusso, Bertoni et Ciprianì de l'équipe italienne qui devra participer au Tour de France et se demandent si, dans ces conditions, il vaudrait pas mieux renoncer carrément à toute participation italienne.

FLY-TOX
sans odeur
TUE : MOUCHES, MITES, CAFARDS, PUCES, MOUSTIQUES, PUNAISES, FOURMIS, ETC...
Employé en pulvérisation, à raison d'un coup de pompe par 2m3, son action est foudroyante pour les insectes et sans aucune gêne pour vous.
Le FLY-TOX INODOR possède les mêmes propriétés que son aîné et a été étudié spécialement pour les chambres d'enfants, de malades, magasins d'alimentation, etc...
Aucun endroit ne lui est prohibé.
9107

FEUILLETON DU 28 JUIN 1934. — N. 40

LE PARFUM MYSTÉRIEUX

PAR CH. QUINEL ET A. DE MONTGON

— Sciemment, oui, dit Robert, mais vous négligez le domaine de l'inconscient et du subconscient.

— Ah ! ça, c'est admissible, intervint Johnson. Vos paroles dissipent mes derniers doutes. Lady Greta a agi sous l'empire de l'hypnotisme. Nous avons nous-mêmes vu ce qu'elle était capable de faire lorsqu'elle était soumise à la volonté d'un autre.

Rapidement, Johnson raconta l'histoire du parc et les coups de revolver essuyés par la peau de bique de Robert.

— C'est en effet, dit Shannon, une explication fort plausible et d'ailleurs facile à vérifier. Nous pourrons nous procurer, quand nous le voudrons, des chaussures de lady Falmouth que nous comparerons aux empreintes photographiques !

— L'explication de Robert, ajouta Johnson ouvre des horizons bien plus grands, elle permet de comprendre l'énigme de la lettre et de la procuration et elle met d'accord les experts.

— Ah ! non ! Ah ! non ! Vous allez trop loin, s'écria le pauvre coroner qui se tenait la tête dans les mains.

— Non, je ne vais pas trop loin, insista le capitaine et j'ai été témoin de faits bien plus extraordinaires que cela aux Indes. Le prétendu Osman aura hypnotisé Falmouth et lui aura fait écrire dans l'état de subconscience et la lettre datée de l'United Service Club, après plusieurs tentatives que voilà, et les procurations à Oaks, pour les banques.

— Très bien, très bien ! Mais les experts, je ne vois pas ce qu'ils viennent faire là-dedans, puisqu'ils disent, eux, qu'il y a désaccord entre l'écriture habituelle de lord Falmouth et celle de ces pièces...

— Evidemment, mais que disent-ils aussi ? Que ce qui manque dans la lettre et dans la procuration, ce sont les crochets distinctifs de la volonté ; or, précisément, l'homme en état d'hypnotisme est privé de sa volonté. Quoi d'étonnant à ce que cette écriture indique cette privation ?

Tom Shannon était dans son fauteuil comme ébloui de cette lumière de la vérité dont on l'aveuglait. Lorsqu'il recouvra l'usage de la parole, il retrouva en même temps sa dignité qui avait été un peu bousculée.

— Messieurs, dit-il, je crois avoir démêlé avec votre aide, je le reconnais, les fils de cette affaire embrouillée ; je vais immédiatement envoyer à Carrick Castle chercher des souliers appartenant à lady Greta afin de les comparer aux empreintes, de façon à ce que mon instruction n'ait pas de lacune et pour écarter, autant que possible, tout ce qui a l'air de suppositions ou d'hypothèses...

— Vous n'allez pas faire cela ! protesta Robert. Vous donneriez l'éveil à Osman qui aura le temps de filer. Il faut commencer par arrêter cet homme.

— Doucement, doucement, monsieur le Français, dit le coroner assez sèchement ; vous ne pensez pas que je vais encore arrêter quelqu'un sans être absolument sûr que cette arrestation, je doive la maintenir ? Je n'inculperai plus personne avant d'avoir la certitude absolue. Ah ! non ! j'en ai assez, le major que j'ai dû relâcher, vous, et maintenant ce serait le prince Osman... tout le monde me tomberait dessus !...

— En ce cas, insista Robert, laissez-moi agir et vous apporter la pièce à conviction.

Cette fois, Shannon se fâcha tout à fait.

— Encore un cambriolage ! Vous y avez pris goût, mon garçon.

— Ce que dit M. Olivier est vrai, remarqua Johnson, une perquisition officielle au château de Carrick équivaudrait à faciliter la fuite du criminel.

— Je ne veux pas entendre ce mot-là. Il sera criminel lorsqu'il sera arrêté, et il ne le sera que quand j'aurai toutes les preuves contre lui. Mais, pourtant — ici le ton du magistrat se radoucit, — vous avez peut-être raison, il est préférable de ne pas ébruiter l'affaire. Je vais charger un policier habile de se procurer un soulier de lady Greta...

— Il y a un moyen plus simple, dit Robert.

— Et lequel, s'il vous plaît ?

— Laissez-moi l'employer et, dans deux heures, je vous rapporterai cette preuve que vous voulez.

— J'y consens, grogna le coroner à la condition que ce ne soit pas un nouveau scandale. Mais ne la rapportez pas dans deux heures, demain matin, il sera temps.

— Songez que nous perdons des heures et que chaque minute que nous laissons à Osman, il peut en profiter pour nous échapper.

— J'ai ainsi décidé, monsieur, demain matin, à dix heures et pas de scandale. Vous pouvez vous en aller.

En se retournant, Robert aperçut le policier qui l'avait amené et qui était toujours assis dans son coin. Il revint vers le coroner.

— Pardon, monsieur...

— Quoi ? Que désirez-vous encore ? Je vous avertis que je ne veux plus rien entendre.

— Pourtant, il y a un point...

— Nous l'éclaircirons demain...

— A votre convenance, mais je me permettrai de vous faire remarquer qu'il y a un ange gardien qui ne me laissera pas m'en aller ainsi...

— Et pourquoi cela ?

— Parce que vous n'avez pas signé ma levée d'écrou.

Tom Shannon grogna, mais il griffonna un papier et le remit à l'agent qui se retira.

Robert poussa un soupir de joie quand il fut dans la rue.

— On est tout de même mieux en liberté, dit-il, mais nous n'avons pas de temps à perdre pour faire ce qu'il nous reste à accomplir.

— Vous savez, dit le capitaine inquiet, que le coroner vous a recommandé de ne pas faire de nouvel esclandre, d'ailleurs cela pourrait avoir de mauvaises conséquences pour le but que nous poursuivons.

— Rassurez-vous, prudent ami.

— Comment pensez-vous obtenir l'empreinte de la chaussure de lady Greta sans vous introduire à Carrick Castle? Par ruse ?

— C'est bien simple. Nous savons que lady Greta allait rarement en Angleterre et cependant elle est chaussée, elle achète donc ses souliers à Dublin. Il y a à Dublin trois cordonniers élégants, comme elle est une femme raffinée, c'est chez l'un d'eux qu'elle se sert.

Le hasard fit bien les choses. Il se trouva que le premier cordonnier chez lequel ils entrèrent — une grande boutique de Sackville Street — il se trouva donc que cette maison était celle où se servait lady Falmouth.

— Je viens de la part de votre cliente, d